

mener une démarche de prévention des RPS

Créer une dynamique collective, coordonnée et pluridisciplinaire au sein du service de santé pour accompagner efficacement une entreprise cliente ou adhérente. La formation met l'accent sur la complémentarité des rôles et le partage déontologique d'informations.

Durée

2 jours (formation, présentiel) + 2 jours (suivi de formation à M+5, présentiel) / 28 heures

NB : la formation sera portée à 21 heures si le nombre d'équipe est moindre

Dates

21/04, 22/04, 07/09
et 08/09/2027

Intervenant.e

Thomas CORNIL
IPRP Ergonome

objectifs

- Définir le périmètre d'intervention de chaque membre (Médecin, IDEST, Préventeur) dans une démarche collective.
- Partager les informations de santé et de terrain de manière déontologique en respectant le secret médical.
- Croiser les indicateurs médicaux individuels anonymisés et les indicateurs organisationnels pour objectiver la mise en place d'une démarche de prévention des RPS
- Coanimer une réunion paritaire de restitution des résultats devant le chef d'entreprise et les représentants du personnel.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action et réévaluer les indicateurs à moyen terme.

public

Médecin du travail, collaborateur-riche médecin et interne en médecine du travail, infirmier-ère de santé au travail, Préventeurs

prérequis

Être un professionnel membre d'une équipe pluridisciplinaire en Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) ou en service autonome : Médecin du travail, Collaborateur médecin, Interne, Infirmier en Santé au Travail (IDEST), IPRP, TCP
Inscription obligatoire en binôme ou trinôme constitué d'un même service pour favoriser le transfert immédiat des compétences sur le terrain.

Maximum 6 équipes pour créer une réelle dynamique

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Mise en situation et jeu de rôles

évaluation

- Évaluation des connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation à travers des exercices, études de cas et mises en situations
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Distinguer les notions de risques, contraintes et ressources psychosociales au sein de l'équipe
- Passer de l'évaluation des conséquences en visite aux repérages des facteurs de risques dans l'entreprise
- Rôles et missions des professionnels au sein de l'équipe santé-travail : préparer l'intervention
- Croiser les points de vue et intégrer le dialogue social pour intervenir dans les contextes complexes
- Les outils méthodologiques de chaque professionnel au service de la démarche de prévention des RPS
- Remonter de la prévention tertiaire à la prévention primaire pour se positionner en tant que transformateur du travail
- Les limites et responsabilités de chaque professionnel lors des entretiens et étude de poste avec des salariés en souffrance.